

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR MEMBRES DE CASHBACK WORLD

Version : mars 2018

Préambule

- A. myWorld Belgium SPRL (ci-après dénommée « **myWorld** »), ayant son siège sis Belgicastraat 7, 1930 Zaventem. Numéro d'entreprise 0828 860 446, exploite une agence d'achats qui offre à ses membres (ci-après dénommés « **Membres ou Membre** ») la possibilité par le biais d'achat de marchandises et de services auprès d'entreprises partenaires de myWorld (ci-après dénommées « **entreprises partenaires** ») de bénéficier d'avantages (ci-après dénommés « **Programme Cashback World** »).
- B. À titre explicatif, veuillez trouver à la fin de ces Conditions Générales à l'**annexe 1**, un aperçu reprenant les termes utilisés dans celles-ci. Aux points 1 à 16 inclus de ces Conditions Générales, vous trouverez la terminologie utilisée qui est déterminante sur le plan juridique.

1. But du contrat

- 1.1 Les marchandises et services (ci-après dénommés « **achats** ») achetés par le *Membre* auprès des *entreprises partenaires* sont enregistrés dans le *Programme Cashback World*. Afin de bénéficier des avantages du *Programme Cashback World*, le *Membre* dispose des possibilités suivantes pour inscrire ses achats : *Cashback Card* ainsi que le recours aux canaux en ligne proposés par myWorld pour acheter dans les boutiques en ligne des *entreprises partenaires*. Ces possibilités d'inscription des achats sont décrites en détail au point 4.3.
- 1.2 Le *Membre* a, moyennant le respect de ces Conditions Générales, le droit de participer au *Programme Cashback World* et de bénéficier des *avantages d'achat* correspondants.

2. Établissement du contrat

- 2.1 Par l'acceptation par myWorld de la demande d'inscription, le demandeur devient *Membre* de myWorld et reçoit un numéro d'identification personnel, non transférable (ci-après dénommé « *ID membre* »). Ce numéro donne droit à participer au *Programme Cashback World* (sans adhésion d'une association, voir point 16.2).
- 2.2 Pour conclure un contrat entre myWorld et le *Membre*, il est possible d'utiliser le prospectus d'inscription mis à disposition par myWorld, la possibilité d'inscription en ligne ou la possibilité de s'inscrire sur place auprès de l'une des *entreprises partenaires*.
- 2.3 Le *Membre* déclare que les données qu'il fournit à myWorld sont correctes, et dédommagera myWorld en cas de données incorrectes fournies intentionnellement et la préservera des actions intentées des tiers. Le *Membre* est tenu d'informer myWorld immédiatement des éventuelles modifications de ses données personnelles fournies au moment de l'inscription (à savoir l'adresse du domicile, l'adresse e-mail, l'institution bancaire, le numéro de téléphone, etc.).
- 2.4 Pour chaque personne physique ou personne morale, seule une inscription (c.-à-d. un seul *ID membre*) est autorisée. L'inscription doit avoir lieu en mentionnant l'adresse du domicile ou commerciale (adresse du siège) du *Membre*. En cas d'inscription multiple afin de bénéficier d'*avantages d'achat* injustifiés, myWorld est en droit de résilier la relation contractuelle pour faute grave ainsi que de résilier les *avantages d'achat* obtenus par cette voie. En cas d'inscription multiple, les derniers numéros d'ID inscrits sont supprimés. Les *avantages d'achat* qui découlent exclusivement de l'inscription multiple expirent.

3. Rapport de droit

- 3.1 Entre myWorld et le *Membre*, il n'y a pas de rapport de travail, de relation de service ou de rapport d'associés (à savoir, pas d'adhésion d'une association) de quelque nature que ce soit. La participation au *Programme Cashback World* a lieu exclusivement sous la propre responsabilité dans le cadre d'une activité autonome et juridiquement indépendante de myWorld.
- 3.2 Le *Membre* a exclusivement droit aux *avantages d'achat*. Le *Membre* ne peut prétendre à aucune indemnité pour ses activités. Le *Membre* n'a pas davantage droit à l'indemnisation de ses frais. Cela vaut notamment aussi si le *Membre* recommande le *Programme Cashback World* à des tiers.
- 3.3 Le *Membre* n'est pas en droit de représenter myWorld, à savoir, il n'est pas habilité à délivrer ou à réceptionner des déclarations de la part d'autres *Membres* dans le cadre du *Programme Cashback World*. Le *Membre* n'est pas en droit d'encaisser de l'argent comptant et d'effectuer du recouvrement pour myWorld. En cas d'infraction délibérée aux dispositions de ce point 3.3, myWorld est en droit de résilier la relation contractuelle pour faute grave.
- 3.4 Sans autorisation écrite préalable de myWorld, le *Membre* n'est pas en droit :
- (a) d'utiliser des logos, documents, marques, créances, domaines, autres caractéristiques etc. de myWorld ou des *entreprises partenaires* ;
 - (b) d'établir des cartes de visite, présentations, vidéos, fichiers audio, captures d'écran, contenu du Web, contenu médiatique, prospectus, dépliants, sites Web, documents publicitaires, imprimés, mailings, pages d'accueil etc. relatifs ou mentionnant myWorld ou le *Programme Cashback World*, de les diffuser sous forme écrite, électronique ou de toute autre manière ou de les rendre accessibles au public (ex. sur des sites Internet comme YouTube ou Facebook) ;

- (c) d'organiser des événements comme des réunions d'information, des events, workshops, conférences d'études, etc. relatifs ou mentionnant *myWorld* ou le *Programme Cashback World* ;
- (d) d'embaucher des détaillants, grossistes ou autres commerçants ainsi que d'autres entreprises qui proposent des marchandises ou des services aux utilisateurs finaux, y compris les stations-service, franchisés et grandes surfaces, en tant qu'*entreprise partenaire* ou *Membre*, de négocier avec eux ou de mener avec eux des entretiens d'orientation, ou d'effectuer une activité d'embauche de quelque nature que ce soit afin de récupérer pareille entreprise, à savoir pas sur le terrain d'une entreprise ou dans les environs de celle-ci.

4. **Programme Cashback World**

- 4.1 Grâce à ses achats auprès des *entreprises partenaires*, le *Membre* bénéficie en respect de ces Conditions Générales, des *avantages d'achat*, ainsi que du *Cashback* et des *Shopping Points*. Les *avantages d'achat* ainsi que les conditions en vigueur en la matière sont décrits en détail au point 6.
- 4.2 Pour pouvoir proposer des *avantages d'achat* aux *Membres* pour leurs achats, *myWorld* conclut des contrats avec les *entreprises partenaires*. Les *entreprises partenaires* actuelles, y compris les *avantages d'achat* qu'elles proposent sont repris sur le site Web www.cashbackworld.com.
- 4.3 Un *Membre* dispose des possibilités suivantes pour inscrire ses achats :
 - 4.3.1 La *Cashback Card* est disponible comme carte papier, carte plastique ou carte virtuelle (en ligne). Cette carte n'est pas un moyen de paiement, mais sert uniquement à l'inscription des données d'achat.
 - 4.3.2 Lors du shopping en ligne, le *Membre*
 - (a) se connecte sur www.cashbackworld.com par ses codes d'accès et sélectionne ensuite la boutique en ligne de l'*entreprise partenaire* souhaitée, ou
 - (b) affiche la boutique en ligne via un autre canal en ligne proposé par *myWorld* pour inscrire des achats, et faire des achats dans la boutique en ligne de l'*entreprise partenaire*. Les achats ne sont inscrivable que si le système du *Membre* autorise les cookies durant l'achat, et qu'il n'utilise pas d'adblocker ou de scriptblocker. D'autres règlements relatifs au shopping en ligne sont stipulés au point 5.
- 4.4 Dans les cas cités aux points 4.3.1 et 4.3.2, l'*entreprise partenaire* envoie les données de l'achat ou de facturation à *myWorld* pour le calcul des *avantages d'achat* correspondants.

5. **Shopping en ligne**

- 5.1 Les *Membres* peuvent consulter sur le site Web www.cashbackworld.com sous FAQ les informations relatives au shopping en ligne.
- 5.2 Les *Membres* ont le droit d'annuler un contrat d'achat à distance ou en dehors d'un espace de vente ou tout contrat conclu avec une agence endéans les deux semaines sans motivation (délai légal d'annulation pour achat à distance).
- 5.3 L'accréditation des *avantages d'achat* correspondants aux achats effectués via shopping en ligne requiert la conformité au point 6.4, à savoir que le délai légal d'annulation de l'achat à distance est échu, et que le *Membre* n'a pas procédé à l'annulation.
- 5.4 Le *Membre* a droit aux *avantages d'achat* exclusivement pour les achats dans les boutiques en ligne des *entreprises partenaires* qui figurent sur le site Web www.cashbackworld.com pour le pays où se trouve l'adresse du domicile ou commerciale du *Membre* (selon l'inscription).
- 5.5 *myWorld* n'a pas d'influence sur l'aménagement des boutiques en ligne des *entreprises partenaires* (accessibles via hyperliens) et n'en est pas responsable non plus. Si les sites Web, accessibles via hyperliens, contiennent des contenus illégaux ou autrement contraires aux bonnes mœurs, *myWorld* s'en distancie explicitement.

6. **Avantages d'achat du Programme Cashback World**

- 6.1 Grâce aux achats du *Membre* inscrits dans le *Programme Cashback World*, le *Membre* bénéficie d'*avantages d'achat*. Les *avantages d'achat* sont basés sur les conditions convenues contractuellement entre *myWorld* et l'*entreprise partenaire* concernée et varient pour cette raison par *entreprise partenaire*, branche et pays. Les *avantages d'achat* se composent de *Cashback* (point 6.1.1) et pour les achats auprès de certaines *entreprises partenaires* se composant de *Shopping Points* (point 6.1.2).
 - 6.1.1 *Cashback* : Pour les achats inscrits dans le *Programme Cashback World*, le *Membre* bénéficie de maximum 5 % de *Cashback*, un pourcentage supérieur étant attribué dans certains cas. Le pourcentage *Cashback* mentionné sur le site Web www.cashbackworld.com de chaque *entreprise partenaire* est d'application. Le *Cashback* est versé conformément aux points 6.4 à 6.6 inclus.

6.1.2 *Shopping Points* : Pour les achats inscrits dans le *Programme Cashback World* et effectués auprès des *entreprises partenaires* qui donnent des *Shopping Points* à cet effet, le *Membre* bénéficie de *Shopping Points*. Les *Shopping Points* sont échangeables par le *Membre* lors des achats dans le cadre d'actions exclusives, citées sur le site Web www.cashbackworld.com pour bénéficier d'une réduction. Veuillez trouver de plus amples détails à ce sujet au point 7.

6.2 *myWorld* se réserve le droit de déroger aux principes stipulés ici dans le cadre d'actions exclusives. *myWorld* s'efforce de proposer aux *Membres* la sélection la plus grande possible de possibilités d'achat auprès d'*entreprises partenaires*, et de convenir à cet égard de réductions substantielles avec les *entreprises partenaires*, afin de pouvoir proposer de vastes avantages aux *Membres*. Pour autant que des conditions dérogeantes soient convenues avec une *entreprise partenaire* dans le cadre d'actions exclusives (ex. concernant des achats atypiques comme des contrats pour téléphones mobiles sans durée ou déplacements fixes), *myWorld* les signalera sur le site Web www.cashbackworld.com à la page comportant les détails des commerçants (cf. point 6.3).

6.3 Veuillez trouver tous les avantages proposés à la page comportant les détails des commerçants sur le site Web www.cashbackworld.com. Le *Membre* est invité à se tenir régulièrement informé sur le site Web de Cashback World de l'état actuel des conditions des *entreprises partenaires*. *myWorld* est en droit, moyennant respect d'un délai de notification de deux semaines, de modifier les *avantages d'achat* proposés par les *entreprises partenaires* distinctes, moyennant modification des conditions convenues avec les *entreprises partenaires*. Le calcul des *avantages d'achat* auquel le *Membre* a droit est soumis aux conditions en vigueur au moment où le *Membre* a intégralement payé l'achat.

6.4 L'accréditation des *avantages d'achat* requiert notamment que l'achat soit intégralement payé par le *Membre*, et qu'il n'y ait plus aucun droit valable d'annuler l'achat sans motivation, c.-à-d. que tout délai légal éventuellement valable pour l'achat à distance doit être échu. Si ces conditions sont remplies, l'*entreprise partenaire* confirmera et facturera l'achat à *myWorld*. Les *avantages d'achat* correspondants aux achats effectués qui sont facturés au plus tard le dimanche à 23h00 par l'*entreprise partenaire* à *myWorld*, sont crédités au *Membre* (*avantages d'achat*). *myWorld* impose aux *entreprises partenaires* de procéder à la facturation au plus tard endéans trois mois après la date à laquelle les conditions stipulées à la première phrase de ce point 6.4 sont remplies. Le versement des *avantages d'achat* au *Membre* n'est possible qu'après que l'*entreprise partenaire* en ait donné l'ordre à *myWorld*.

6.5 *myWorld* fait des avoirs en vertu de *Cashback* à partir d'un montant de 10 € par semaine sur le compte bancaire indiqué par le *Membre*. La prétention au versement de *Cashback* expire si le montant seuil de 10 € n'est pas atteint endéans trois ans après la création du *Cashback*. Dès le moment où le montant seuil de 10 € est atteint, l'avoir expire après 36 mois, si le *Membre* n'a pas transmis de données bancaires pour le versement à *myWorld*. Le *Membre* est au moment où la prétention au versement est créée une fois de plus invité explicitement par poste ou courriel sur la nécessité de transmettre ses données bancaires ainsi qu'à défaut de celles-ci, il est informé sur l'expiration consécutive de l'avoir.

6.6 Pour autant que le *Membre* fasse des achats auprès d'*entreprises partenaires* à l'étranger (plutôt qu'en ligne), il se peut que le *Cashback* figure d'abord dans la devise étrangère concernée sur le compte de versement. Après confirmation de l'achat par l'*entreprise partenaire*, le montant est automatiquement converti dans la devise du pays du *Membre*, dans la *partie connexion pour Membres* du *Membre* concerné, selon le cours de référence en vigueur de la Banque centrale européenne ou l'institution financière compétente ailleurs le jour de la réception du paiement par l'*entreprise partenaire*. Le point 5.4 est intégralement de vigueur, c.-à-d. qu'une prétention aux *avantages d'achat* vaut exclusivement pour des achats étrangers via canaux (ex. boutiques en ligne) qui sont stipulés sur le site Web de Cashback World pour le *Membre* concerné.

7. Shopping Points

7.1 Les *Membres* bénéficient pour des achats dans le cadre du *Programme Cashback World* auprès des *entreprises partenaires* (pour autant que proposés par celles-ci) d'un certain nombre de *Shopping Points*.

7.2 Le nombre de *Shopping Points* reçus dépend du *montant d'achat* et des conditions convenues avec l'*entreprise partenaire* concernée. *myWorld* a sur le site Web www.cashbackworld.be à la page comportant les détails des commerçants établi comme base du calcul le nombre de *Shopping Points*, qui a été fourni par l'*entreprise partenaire* concernée pour un chiffre d'affaires d'achat de 100 €.

7.3 Les *Shopping Points* n'ont pas de valeur nominale fixe. La valeur dont dépend l'importance de l'avantage qui est proposé lors de l'échange des *Shopping Points* par l'*entreprise partenaire* concernée. Les *Shopping Points* ne sont pas versables au comptant ou crédibles contre réception du paiement à d'autres personnes. En revanche, il est autorisé d'offrir des *Shopping Points* à d'autres *Membres*.

7.4 Les *Shopping Points* rassemblés sont crédités au *Membre*, et la *partie connexion pour Membres* mentionne combien de *Shopping Points* sont reçus. Le *Membre* peut, dans le cadre de certaines actions citées sur le site Web www.cashbackworld.com, échanger des *Shopping Points* lors d'achats afin d'obtenir une réduction. Il est exclusivement possible à ce sujet d'échanger pour l'achat concerné le nombre prévu de *Shopping Points*.

7.5 De même, pour les achats où le *Membre* échange des *Shopping Points*, *myWorld* octroie des avantages d'achat. L'importance des *avantages d'achat* dépend dans ce cas du *montant d'achat* qui reste après déduction de l'avantage perçu par l'échange des *Shopping Points*.

7.6 Les *Shopping Points* expirent après trois ans. Ce délai de trois ans débute à la fin de l'année dans laquelle les *Shopping Points* sont reçus.

8. Profil personnel

8.1 *myWorld* met sur le site Web www.cashbackworld.com (partie de connexion) gratuitement une *partie personnelle Membres* à la disposition de chaque *Membre*, où le *Membre* après saisie de son nom d'utilisateur et de son mot de passe peut à tout instant consulter les achats qu'il a effectués et les informations relatives aux *avantages d'achat* dans le cadre du *Programme Cashback World*. Pour l'éventuelle non-disponibilité des sites Web de Cashback World et de la partie de connexion pour Membres sur le site Web www.cashbackworld.com, *myWorld* est uniquement responsable conformément au point 12.

8.2 Les identifiants pour l'utilisation du *profil personnel* (nom d'utilisateur, mot de passe et code PIN) doivent être conservés par le *Membre* en lieu sûr et être traités dans la plus stricte confidentialité. Nom d'utilisateur et mot de passe ne peuvent sous aucune condition être rendus accessibles à des tiers. Les paramètres personnels sont modifiables par le *Membre* à tout instant sur le site Web www.cashbackworld.com (partie de connexion).

8.3 Le *Membre* est tenu de mentionner immédiatement à *myWorld* tout abus de son *accès en ligne*. Après blocage immédiat de l'accès, des identifiants modifiés sont envoyés au *Membre* par SMS, courriel ou poste. Pour le préjudice subi suite à l'abus par le *Membre*, *myWorld* n'est responsable que conformément au point 12.

9. Modification ou attribution du *recommandeur*

Les *Membres* qui durant une période de six mois n'ont effectué aucun achat auprès d'*entreprises partenaires* peuvent changer de *recommandeur* – pour autant que présent – ou se faire attribuer pareil *recommandeur*, par un autre *Membre* avec l'autorisation de celui-ci vis-à-vis de *myWorld* pour être nommé comme *recommandeur*.

10. Protection de la vie privée

10.1 *myWorld* s'engage à respecter la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée concernant le traitement des données personnelles. Pour autant que l'exécution du *Programme Cashback World* exige le calcul des *avantages d'achat*, *myWorld* collecte, conserve et traite des données personnelles des *Membres* comme des données relatives au comportement de shopping et les achats effectués par les *Membres*, *myWorld* étant responsable de la protection de la vie privée. Pour autant que le *Membre* en donne l'autorisation, *myWorld* utilise les données des *Membres* également pour envoyer au *Membre* des informations personnalisées sur l'assortiment et les produits de *myWorld* et des *entreprises partenaires*.

10.2 Toutes les demandes d'informations, de modification ou de suppression des données sont adressables directement à *myWorld* Belgium SPRL

10.3 Veuillez trouver dans la déclaration sur la vie privée sur le site Web www.cashbackworld.com d'autres dispositions pertinentes pour la protection de la vie privée qui sont importantes lors de l'utilisation du site Web Cashback World.

10.4 *myWorld* utilise des technologies de sécurité reconnues internationalement afin de protéger les données des *Membres* contre tout accès par des personnes non autorisées. Pour la sécurité des données envoyées via Internet, *myWorld* n'est responsable que conformément au point 12.

11. Non-respect des obligations

11.1 Les prestations à fournir par *myWorld* se limitent à exécuter le *Programme Cashback World* comme décrit dans ces Conditions Générales.

11.2 Les droits et obligations relatifs aux achats effectués par le *Membre* auprès des *entreprises partenaires* sont valables exclusivement pour les *entreprises partenaires* concernées. Par conséquent, *myWorld* n'accepte après contraction d'un contrat avec l'*entreprise partenaire* aucune garantie ni responsabilité pour les obligations des *entreprises partenaires*, à savoir en cas d'éventuel non-respect ou de respect défaillant par l'*entreprise partenaire*.

12. Responsabilité

12.1 *myWorld* est responsable sans limites du préjudice consécutif au décès et lésions corporelles ou préjudice à la santé qui est dû au non-respect des obligations par *myWorld* intentionnellement ou par négligence. Pour tout autre préjudice qui est dû au non-respect des obligations par *myWorld* intentionnellement ou par grave négligence, *myWorld* est également responsable sans limites.

12.2 En cas de préjudice consécutif au non-respect des obligations par simple négligence, qui sont fondamentales pour une exécution convenable et correcte du contrat, et au respect desquelles le *Membre* par conséquent se fie et peut se fier (obligations cardinales), *myWorld* est uniquement responsable du préjudice typique et prévisible.

12.3 Toute autre réclamation de préjudice est exclue sous réserve du point 12.5. Ceci est valable notamment pour autant que *myWorld* n'ait aucun tort, tel que :

- (a) interruptions de l'accessibilité du *Membre* à Internet ;
- (b) autres pannes techniques et électroniques (i) pendant la communication des données via Internet ainsi que (ii) lors de l'utilisation du portail Internet de *myWorld*, les services SMS de *myWorld* et les applications de *myWorld* pour appareils finaux mobiles, pour autant que *myWorld* ne soit pas responsable de ces pannes ;

- (c) pannes techniques et électroniques dont *myWorld* n'est pas responsable, qui empêchent l'inscription des achats effectués dans le cadre du *Programme Cashback World* (à savoir la panne éventuelle de la traçabilité et les pertes de données consécutives) ;
- (d) non-disponibilité des réseaux mobiles ou des terminaux ;
- (e) fonctionnement défaillant des appareils mobiles finaux du *Membre*.

Le contrat relatif à l'achat de marchandises ou le contrat relatif à la prestation de services est exclusivement établi entre le *Membre* et l'*entreprise partenaire* concernée.

12.4 Pour autant que la responsabilité de *myWorld* soit limitée ou exclue, cette limitation ou exclusion vaut également pour la responsabilité personnelle des salariés, représentants légaux et auxiliaires de *myWorld*.

12.5 Si la responsabilité de *myWorld* conformément à ce point 12 est limitée ou exclue, la responsabilité de *myWorld* est intégralement valable conformément aux dispositions légales contraignantes de la loi sur la responsabilité du produit pour cause de dissimulation délibérée d'une défaillance et cautionnement de conformité de l'état d'une chose.

13. Frais

13.1 L'inscription et la participation au *Programme Cashback World* sont gratuites pour le *Membre*.

13.2 La *Cashback Card* est également gratuite pour le *Membre* dans le cadre de l'inscription.

14. Résiliation de la relation contractuelle par le Membre

14.1 Le *Membre* est en droit de résilier la relation contractuelle avec *myWorld* à tout moment en adressant une notification écrite. Du reste, dans le cadre de la relation contractuelle en cours, le *Membre* n'est pas tenu d'effectuer des achats ou de déployer d'autres activités.

14.2 Lors de résiliation de la relation contractuelle, le *Membre* a exclusivement le droit aux *avantages d'achat* issus du *Programme Cashback World* qui étaient déjà créés au moment de la résiliation du contrat, c.-à-d. pour autant que l'achat qui donne droit au *Cashback* a déjà été effectué au moment de la résiliation du contrat. Les *Shopping Points* reçus jusqu'à cet instant expirent en principe lors de la résiliation de la relation contractuelle. Si toutefois le *Membre* résilie la relation contractuelle pour un motif grave, le *Membre* peut encore échanger les *Shopping Points* reçus durant une période de huit semaines après résiliation du contrat conformément au point 7.

15. Résiliation de la relation contractuelle par myWorld

15.1 La relation contractuelle est résiliable par *myWorld* normalement, c.-à-d. sans motif, en respectant un délai de préavis de 30 jours ou pour motif grave avec effet immédiat. Est considéré comme motif grave, outre l'atteinte considérable aux intérêts économiques ou à la réputation de *myWorld* ou des *entreprises partenaires* concernées, notamment le non-respect des obligations contractuelles importantes. Relèvent des obligations contractuelles importantes, les obligations du *Membre* telles que visées aux points 2.3, 2.4, 3.3 et 3.4.

15.2 Le *Membre* indemniser et préservera *myWorld* des actions intentées par des tiers, en cas d'infraction délibérée à ces dispositions. Ceci vaut également pour les frais de défense contre pareilles actions intentées par des tiers. Du reste, *myWorld* est en droit de répercuter sur le *Membre* tout préjudice que *myWorld* subit suite au non-respect des obligations par le *Membre*, y compris les frais de l'éventuelle procédure judiciaire.

15.3 Lors de la résiliation de la relation contractuelle, le *Membre* a exclusivement le droit aux *avantages d'achat* issus du *Programme Cashback World* qui étaient déjà créés au moment de la résiliation du contrat, c.-à-d. pour autant que l'achat qui donne droit au *Cashback* était déjà effectué au moment de la résiliation du contrat.

15.4 Si *myWorld* résilie la relation contractuelle avec effet immédiat pour un motif grave qui n'est pas imputable au *Membre*, le *Membre* peut encore échanger les *Shopping Points* reçus jusque-là durant une période de 8 semaines après résiliation du contrat conformément au point 7. Du reste, les *Shopping Points* déjà reçus expirent lors de la résiliation du contrat.

16. Dispositions générales

16.1 Le *Membre* est exclusivement avec l'autorisation écrite préalable en droit de céder à des tiers ou de les utiliser comme sécurité, les éventuelles créances de *myWorld* (ou les droits qui découlent de la participation au *Programme Cashback World*).

16.2 La participation au *Programme Cashback World* engendre uniquement une relation d'échange et par conséquent aucune relation relevant du droit des sociétés entre le *Membre* et *myWorld*, et aucune adhésion d'une association n'est établie.

16.3 Les dispositions individuelles établies dans des cas particuliers prévalent à tout instant sur ces Conditions Générales. Concernant le contenu de pareilles dispositions, un contrat écrit ou une confirmation écrite de *myWorld* est déterminant. On part du principe que les parties n'ont pas établi de dispositions verbales. *myWorld* est en droit également d'envoyer par SMS ou courriel au *Membre* les déclarations relatives au contrat et les informations requises pour l'exécution du contrat, pour autant que le *Membre* ait communiqué les données de contact correspondantes, et qu'il n'y voit aucune objection.

- 16.4** Les modifications des présentes conditions générales envoyées par écrit au *Membre* et des autres conventions contractuelles entre le *Membre* et *myWorld* sont considérées comme acceptées par le *Membre* si le membre ne s'y oppose pas dans les 30 jours qui suivent la réception des modifications envoyées par écrit. *myWorld* attirera particulièrement l'attention du *Membre* dès le début du délai que celui-ci accepte les modifications apportées aux conditions générales qui lui ont été transmises, s'il ne s'y oppose pas dans le délai convenu par écrit. Les modifications apportées aux conditions générales ne sont considérées comme acceptées par le *Membre* que lorsque cette information lui a été effectivement transmise.
- 16.5** Pour autant que le contrat utilise des indications spécifiques au genre, celles-ci portent tant sur les femmes que les hommes et les personnes morales.
- 16.6** Si des dispositions distinctes du contrat étaient entièrement ou partiellement caduques ou inexécutables, cela n'affecte en rien la validité des autres dispositions.
- 16.7** La relation contractuelle est régie par le droit belge. L'applicabilité du droit de la vente de la convention de l'ONU est exclue.
- 16.8** L'inscription et la participation au *Programme Cashback World* sont possibles à partir de l'âge de 14 ans. Jusqu'au moment où la personne est majeure, l'autorisation écrite du représentant légal est requise.
- 16.9** Le membre est tenu de s'acquitter personnellement de tous les prélèvements, frais, taxes, etc. consécutifs à l'utilisation des *avantages d'achat* pour le *Membre*.

Annexe 1 Glossaire

« **Cashback** » est l'avantage d'achat décrit en détail au point 6.1.1.

« **Cashback Card** » est une carte plastique ou papier ou une carte virtuelle (consultable via l'app mobile) qui sert à l'inscription des achats des Membres auprès des entreprises partenaires dans le cadre du *Programme Cashback World*. Il ne s'agit pas ici d'un moyen de paiement.

« **Recommandeur** » est un *Membre* (*entreprise partenaire*, partenaire de coopération, etc.) qui a recommandé un autre *Membre* ou qui est inscrit sous l'une des conditions stipulées au point 9 chez *myWorld* comme *recommandeur* du *Membre* concerné.

« **Prospectus d'inscription** » est le document qui en cas d'inscription hors connexion doit être complété et signé, puis envoyé à *myWorld*, pour pouvoir faire à *myWorld* une proposition contraignante d'établissement de l'adhésion.

« **Programme Cashback World** » est l'agence d'achats exploitée par *myWorld*, dans le cadre de laquelle les Membres bénéficient lors de l'achat de marchandises et de services des entreprises partenaires, d'avantages d'achat dans le *Programme Cashback World*.

« **Membres** » sont toutes les personnes qui ont conclu avec *myWorld* un contrat d'établissement d'une adhésion à *myWorld* conformément à ces Conditions générales, pour la durée de ce contrat, c.-à-d. tant que ce contrat n'est pas résilié par l'une des parties.

« **ID membre** » est un numéro octroyé une seule fois par *myWorld* qui sert à l'identification du Membre et à l'inscription des achats auprès des entreprises partenaires.

« **Avantages d'achat** » sont tous les avantages que le Membre reçoit ou qu'il peut éventuellement recevoir par l'achat auprès d'entreprises partenaires dans le cadre du *Programme Cashback World*. Par avantages, on entend le Cashback et les Shopping Points.

« **Entreprises partenaires** » sont des entreprises qui ont une relation contractuelle avec *myWorld*, et auprès desquelles les Membres peuvent par l'achat de marchandises et de services recevoir des avantages d'achat dans le cadre du *Programme Cashback World*.

« **Partie de connexion pour Membres** » décrite en détail au point 8, est la partie de connexion de chaque Membre sur les sites Web de Cashback World (www.cashbackworld.com).

« **Shopping Points** » sont l'avantage d'achat décrit en détail au point 7.